

VENDREDI 29 NOVEMBRE 2024

ATTAQUE DES LOCAUX DE SAISIE : LA DOUANE DOIT-ELLE S'EN ALARMER ?

Devant les enjeux financiers importants du trafic de stupéfiants, les trafiquants s'en prennent désormais ouvertement aux agents ainsi qu'aux bâtiments publics abritant des saisies de drogues. L'incident récent survenu à l'OFAST de Roissy en est une confirmation. **La Douane doit-elle s'en alarmer ? Il est évident que oui.**

Nos gouvernants, enfin conscients du développement tentaculaire du narcotrafic, semblent focaliser sur **la probité des agents, trop souvent mise en cause de manière injustifiée.** En revanche, leur réactivité laisse à désirer pour mettre en place des stratégies efficaces de lutte et de prévention contre ces trafics. Bien que l'augmentation des effectifs ait été annoncée, aucune action concrète n'a encore été finalisée.



Dans la lutte contre le narcotrafic, l'UNSA Douanes le répète inlassablement : **la sécurité des agents doit être une priorité absolue.** Nous interpellons régulièrement notre direction à ce sujet. Certes, l'administration progresse aujourd'hui, mais avec des moyens dérisoires alloués par nos gouvernants, qui se révéleront bien vite insuffisants dans cette lutte. Ces gangs n'hésitent plus à attaquer les locaux ou les convois des forces de l'ordre. *Au rythme où vont les choses, croire que la douane sera épargnée relève de l'illusion.*

DES FACTEURS DE RISQUES ÉLEVÉS...

Les risques sont considérables lors du transfert de « bouletteux » vers les hôpitaux et des infracteurs vers les brigades, mais aussi pendant les procédures, les remises, les transferts de marchandises ou les opérations de destruction. En l'absence de moyens de protection efficaces, **quelle doctrine faut-il adopter** pour prévenir les assauts ou, pire, les atteintes physiques. **Les agents OP/CO sont également exposés à ces risques.** Or là, en matière de sécurisation des bâtiments, il y a un chantier encore bien plus vaste qu'en Surveillance... Ce sont autant de chantiers qui exigent des réponses concrètes et ambitieuses.

EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, L'UNSA DOUANES EXIGE :

- **Une mise au normes de la sécurisation de tous les bâtiments** abritant des services douaniers, qu'ils relèvent du parc domanial ou locatif. Il est temps d'imposer ces normes aux bailleurs.
- **Le déploiement d'un dispositif d'alerte incident** (type SIGNAL FIP).
- **L'acquisition de systèmes pour la détection de balises** (type Air Tag, etc.).
- **L'anonymat garanti** de toutes les procédures, de tous les actes et des commissions d'emploi afin de protéger efficacement les agents.
- **La simplification et l'accélération des procédures**, notamment pour les demandes de LSP et les remises aux autorités compétentes, afin de limiter le temps de procédure et des retenues douanières.
- **Une clarification des droits de retenue** des infracteurs à l'issue de la procédure.
- **Le dépôt de plainte automatique en cas d'agression.**



**STOP AUX INJONCTIONS PARADOXALES :
ON NOUS DEMANDE DE SAISIR TOUJOURS PLUS,
MAIS SANS ASSURER UNE VÉRITABLE SÉCURISATION !**

? *Et le ministre de la Fonction Publique, qu'en pense-t-il ?* 

Celui qui fanfaronne à tout va sur son prétendu soutien aux fonctionnaires, reste silencieux face aux menaces réelles qui pèsent sur les agents. Ses mesures de carences et ses primes au mérite individuel ne protègent pas nos collègues face à cette violence croissante. Mais peut-être trouvera-t-il ici l'occasion de proposer un alignement public/privé qui ait enfin du sens ?

